

IMPLICATION DES POPULATIONS LOCALES DANS LE PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE OURAGAHIO (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

Yacouba TRAORÉ

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire octraorey@gmail.com

&

Bêbê KAMBIRÉ

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire bekambire@yahoo.fr

Résumé: L'État de Côte d'Ivoire et la BID1, dans le cadre de la mise en œuvre du PAHAHSF-I², cofinancent l'exécution d'un projet d'aménagement hydro-agricole dans la Sous-préfecture de Ouragahio. Ce projet d'aménagement hydro-agricole qui est une composante du PAHAHSF-I, est exécuté de 2006 à 2014. Il est financé à concurrence de 2 810 524 528 francs CFA, soit l'équivalent de 20 % du montant global du PAHAHSF-I. En dépit des efforts consentis par ces bailleurs de fonds dans le cadre de ce projet d'aménagement hydro-agricole, les populations locales ne se sont pas appropriées le projet pour améliorer leurs conditions de vie. La présente étude analyse les facteurs explicatifs de la faible implication de ces populations bénéficiaires dans ce projet. Elle a été conduite sur le site du projet d'aménagement hydroagricole, entre les villages de Ouragahio, Oundjibipa, Mama et Izambré dans la Souspréfecture de Ouragahio. Des données quantitatives ont été collectées à partir d'un questionnaire adressé à 35 agriculteurs qui remplissent les critères de sélection de l'échantillon de l'étude. Par ailleurs, à l'aide d'un guide d'entretien, des personnes ressources au nombre de 10 ont été interrogées. L'analyse descriptive et l'analyse de contenu ont servi à exploiter les données recueillies. Les résultats de ces analyses montrent que le faible niveau d'information et de sensibilisation avant le démarrage du projet, l'absence d'informations appropriées durant toutes les étapes du projet et la participation non effective des bénéficiaires à toutes les étapes de la prise de décision, sont les facteurs explicatifs de la faible implication des bénéficiaires dans le projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio.

Mots clés: Côte d'Ivoire, Ouragahio, projet, aménagement, hydro-agricole, population.

INVOLVEMENT OF LOCAL POPULATIONS IN THE HYDRO-AGRICULTURAL DEVELOPMENT PROJECT OF THE SUB-PREFECTURE OF OURAGAHIO (CENTRAL-WEST OF COTE D'IVOIRE)

-

¹ Banque Islamique de Développement

² Programme d'aménagement hydro-agricole des Régions du Haut-Sassandra et du Fromager-phase 1

Abstract: The State of Côte d'Ivoire and the IDB3, as part of the implementation of the PAHAHSF-I⁴, are co-financing the implementation of a hydro-agricultural development project in the sub-prefecture of Ouragahio. This hydro-agricultural development project, which is a component of PAHAHSF-I, is being implemented from 2006 to 2014. It is financed to the tune of 2,810,524,528 CFA francs, equivalent to 20% of the overall PAHAHSF-I budget. Despite the efforts made by these donors in the framework of this hydro-agricultural development project, local populations have not appropriated the project to improve their living conditions. This study analyses the factors that explain the low level of involvement of these beneficiary populations in the project. It was carried out on the site of the hydroagricultural development project, between the villages of Ouragahio, Oundjibipa, Mama and Izambré in the sub-prefecture of Ouragahio. Quantitative data were collected from a questionnaire sent to 35 farmers who met the selection criteria for the study sample. In addition, 10 resource persons were interviewed using an interview guide. Descriptive analysis and content analysis were used to exploit the data collected. The results of these analyses show that the low level of information and awareness prior to the start-up of the project, the absence of appropriate information during all stages of the project and the non-effective participation of beneficiaries in all stages of decision-making, are the explanatory factors for the low involvement of beneficiaries in the hydro-agricultural development project in the Ouragahio sub-prefecture.

Keywords: Côte d'Ivoire, Ouragahio, project, development, hydro-agricultural, population.

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du programme d'aménagement hydroagricole des Régions du Haut-Sassandra et du Fromager (PAHAHSF-I), l'État de Côte d'Ivoire et la Banque Islamique de Développement (BID) cofinancent l'exécution d'un projet d'aménagement hydro-agricole dans la Sous-préfecture de Ouragahio. Ce projet d'aménagement hydro-agricole est une composante du PAHAHSF-I, et est financé à hauteur de 2 810 524 528 francs CFA, soit l'équivalent de 20 % du montant global du PAHAHSF-I (Unité d'exécution du PAHAHSF, 2015, p. 2). Sa mise en œuvre s'est étalée sur la période 2006-2014. L'un des objectifs majeurs du projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio est d'améliorer les conditions de vie de ses populations bénéficiaires. En dépit des efforts consentis par les bailleurs de fonds dans le cadre de ce projet d'aménagement hydro-agricole, les populations locales de la Sous-préfecture de Ouragahio ne se sont pas appropriées le projet pour améliorer leurs conditions de vie. Presque dix ans après sa mise en œuvre, quels sont les facteurs explicatifs de la faible implication des populations locales dans le projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio ? L'étude vise à analyser les facteurs explicatifs de la faible implication des populations locales dans le projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio. Elle s'appuie sur

³ Islamic Development Bank

⁴ Hydro-agricultural development program for the Haut-Sassandra and Fromager regions-phase 1



l'hypothèse selon laquelle la faible adhésion des populations au projet d'aménagement hydroagricole de la Sous-préfecture de Ouragahio s'explique par une approche stratégique inadéquate de sa mise en œuvre.

1. Méthodologie de la recherche

1.1. Présentation de la zone d'étude

La zone d'investigation de la présente étude est située dans la région du Gôh (figure 1) au centre ouest de la Côte d'Ivoire, précisément dans la Sous-préfecture de Ouragahio (figure 2). Cette Sous-préfecture est dans le département de Gagnoa, Chef-lieu de ladite région. Dans le centre nord du département de Gagnoa à 302 km d'Abidjan et à 131 km de Yamoussoukro, la Sous-préfecture de Ouragahio est limitée au nord par les Sous-préfectures de Bayota et de Yopohué, à l'est par la Sous-préfecture de Dahiépa-Kéhi, au sud par la Sous-préfecture de Gagnoa et à l'ouest par la Sous-préfecture de Guibéroua. La Sous-préfecture de Ouragahio couvre une superficie de 217 km², et est comprise entre 5°40 et 6°10 de latitude Nord et entre 5°50 et 6°20 de la longitude Ouest (S. R. Sidio et *al.*, 2020, p.15405). Dans la Sous-préfecture de Ouragahio, la zone d'étude couvre particulièrement les villages de Ouragahio, de Oundjibipa, de Izambré et de Mama (figure 3).

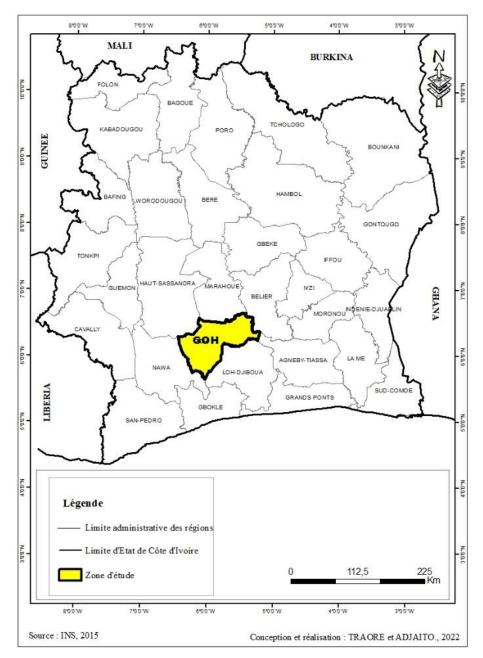


Figure 1 : La région du Gôh en Côte d'Ivoire



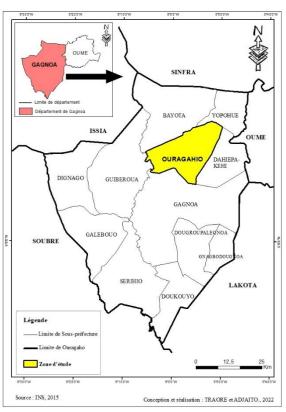


Figure 2 : Localisation de la Sous-préfecture de Ouragahio dans le département de Gagnoa

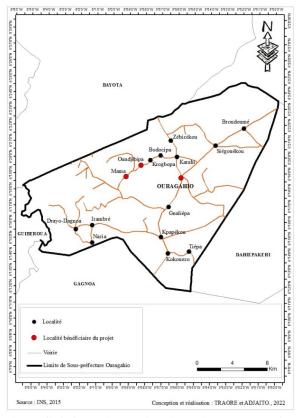


Figure 3 : Localités bénéficiaires du projet dans la Sous-préfecture de Ouragahio

1.2. Méthodologie de collecte des données

La population cible est constituée de l'ensemble des producteurs bénéficiaires du projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio. Sur une base de sondage de 171 producteurs et un taux de sondage de 20 %, est arrêté un échantillon de 35 agriculteurs. À partir des critères d'inclusion et d'exclusion, seuls les rizicultrices et riziculteurs ayant travaillé à la fois avant et avec l'avènement du projet d'aménagement hydro-agricole, et présents sur le périmètre aménagé au moment de l'enquête, sont interrogés.

Par ailleurs, des personnes-ressources au nombre de 10 ont été associées à cette étude pour recueillir des données qualitatives. Il s'agit du Sous-préfet de Ouragahio, le Chef de service régional de l'agriculture et du développement rural de la région du Gôh, le coordonnateur du projet d'aménagement hydro-agricole des régions du Haut-Sassandra et du Fromager- phase1 (PAHAHSF-I), les chefs des villages de Ouragahio, de Oundjibipa, de Mama et de Izambré, le chef de terre du village de Mama, le secrétaire général du comité de gestion foncière rurale (CVGFR) et le Secrétaire Général du Comité de Gestion des Aménagements (CGA).

La période de semis a été privilégiée pour la collecte des données. Cette période, qui concentre le plus grand nombre d'agriculteurs sur le périmètre, correspond au début de la saison des pluies de fin mars à début avril. Ainsi, les collectes des données qualitatives et quantitatives ont eu lieu du 30 mars 2022 au 5 avril 2022. Le questionnaire a été administré directement aux agriculteurs qui remplissent les critères de sélection de l'échantillon de l'étude, dans le périmètre agricole du projet d'aménagement hydro-agricole.

Le dépouillement du questionnaire a été fait dans un premier temps de façon manuelle. À cette étape manuelle, nous avons eu recours à des grilles de dépouillement qui nous ont facilité le comptage des réponses. Ces réponses ont été ensuite retranscrites dans un logiciel de tableur, en l'occurrence le logiciel Microsoft Excel pour un dépouillement informatisé. Cette opération informatisée a facilité la distribution des effectifs et des pourcentages ainsi que la présentation des résultats sous forme de tableaux et de graphiques. Quant à la transcription des données du guide d'entretien, elle a été assurée à partir d'un dépouillement manuel.

L'analyse descriptive et l'analyse de contenu ont servi à exploiter les données recueillies. La technique de l'analyse descriptive a permis d'analyser les données quantitatives recueillies auprès des bénéficiaires du projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio. Cette première analyse a conduit à la présentation des résultats sous forme de tableaux et de graphiques, permettant ainsi d'expliciter la distribution des effectifs et des pourcentages. Les données qualitatives collectées à partir du guide d'entretien ont été analysées grâce à la méthode d'analyse de contenu, notamment l'analyse de contenu direct ou



les propos des interviewés ont été rapportés au sens littéral. Cette méthode d'analyse de contenu a enrichi l'analyse des données quantitatives recueillies auprès de certains bénéficiaires du projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio.

2. Résultats et interprétations

Le faible niveau d'implication des populations locales dans le projet d'aménagement hydro-agricole et les raisons explicatives sont les principaux résultats.

2.1. Niveau d'implication des populations locales dans le projet d'aménagement hydro-agricole

2.1.1. Fonctionnalité du comité chargé de la gestion de l'aménagement hydro-agricole Les résultats liés au fonctionnement du comité de gestion de l'aménagement hydro-agricole sont indiqués dans le tableau 1.

Tableau 1 : Fonctionnalité du comité de gestion de l'aménagement hydro-agricole

	Valeurs	
Modalités	Effectif	Pourcentage (%)
Pas du tout	26	74,29
Un peu	3	8,57
Sans opinion	4	11,43
Assez	1	2,86
Parfaitement	1	2,86
Total	35	100

Source: Enquête de terrain, Traoré, mars 2022

Le tableau 1 indique que 82,86 % de la population enquêtée, affirme que le comité des bénéficiaires chargé de la gestion de l'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio n'a pas fonctionné. Autrement dit, le Comité de Gestion de l'Aménagement (CGA) hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio ne fonctionne pas selon plus de quatre cinquièmes des sondés. Ces résultats viennent justifier les propos du chef de village de Mama qui soutient que « le comité existe, mais ce n'est pas un comité réfléchi. Ce comité tourne autour d'une seule personne » ; et ceux du coordonnateur du PAHAHSF : « le comité de gestion des aménagements n'est pas fonctionnel ».

Le CGA est mis en place par les riziculteurs avec l'appui et le suivi du maître d'œuvre, pour gérer les infrastructures du périmètre et les facteurs de production tels que l'eau, les intrants et le matériel agricole. Le dysfonctionnement du CGA de la Sous-préfecture de Ouragahio qui est constaté part la grande majorité de la population enquêtée entrave la mise en valeur du périmètre agricole, la bonne exploitation des infrastructures et des équipements de production.

2.1.2. Faible implication des populations bénéficiaires du projet d'aménagement hydroagricole

Les résultats de l'appropriation du projet d'aménagement hydro-agricole par les populations bénéficiaires sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Appropriation du projet d'aménagement hydro-agricole par les populations bénéficiaires

	Valeurs	
Modalités	Effectif	Pourcentage (%)
Pas du tout	14	40
Un peu	8	22,86
Sans opinion	0	0
Assez	1	3
Parfaitement	12	34,29
Total	35	100

Source: Enquête de terrain, Traoré, mars 2022

Le tableau 2 montre que 62,86 % de la population enquêtée, ne s'est pas approprié le projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio. Ces résultats explicitent les observations du secrétaire général du CVGFR⁵ et du chef du village de Mama. En effet, pour le secrétaire général du CVGFR : « le projet était fiable, mais ce qu'on a dit n'a pas été fait, ce n'est pas coordonné et c'est l'anarchie ». Quant au chef du village de Mama, il ajoute en affirmant que : « les bénéficiaires y vont, mais n'ont pas la bonne technique de travail du bas-fond. C'est l'anarchie et la manière de travailler est comme avant ».

Les populations s'approprient un projet auquel ils ont participé de la conception à la mise en œuvre, et qui répond à leurs réels besoins. Ce qui est différent du cas de la Souspréfecture de Ouragahio.

2.1.3. Une préférence pour les conditions de travail sur l'exploitation hydro-agricole sans le projet

Les résultats de la préférence de choix entre les conditions de travail avec la mise en œuvre du projet et celles antérieures au projet d'aménagement hydro-agricole sont présentés par la figure 4.

⁵ Comité Villageois de Gestion Foncière Rurale



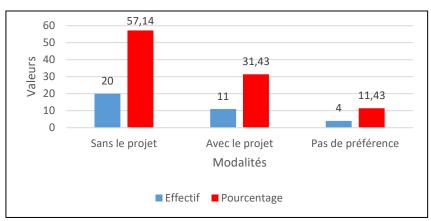


Figure 4 : Préférence de choix de situation avec et sans le projet Source: Enquête de terrain, Traoré, mars 2022

La figure 4 indique que 57,14 % de la population enquêtée, préfère les conditions de travail sur l'exploitation agricole sans le projet d'aménagement hydro-agricole. En d'autres termes, près des trois cinquièmes des enquêtés préfèrent les conditions de travail sur l'exploitation agricole sans l'intervention du projet. D'après le chef de village de Mama : « en principe, ce sont les nouvelles conditions qui devraient être les bonnes. Les occupants ne sont pas formés, ils travaillent comme avant ».

Avant l'avènement du projet d'aménagement hydro-agricole de la sous-préfecture de Ouragahio, les aménagements existants étaient de type traditionnel de petite taille. À cette période, la production du riz demandait moins d'entretiens et de désherbages. Aussi, elle nécessitait moins d'outils. La culture itinérante était également pratiquée à cette période. Avec le projet cependant, les conditions culturales sont devenues contraignantes, car demandent plus de travail, d'outils et d'utilisation d'intrants. Par ailleurs, pour l'exécution du projet, l'aménagement du périmètre agricole, la construction du barrage de la retenue d'eau et son nid, ont occasionné l'abattage de presque tous les arbres de la zone du projet. Pourtant, les grands arbres offrent en cas de forts rayonnements solaires de l'ombrage et servent d'abris et de repos aux agriculteurs. Aussi, avant l'abattage de ces arbres, les paysans trouvaient facilement sur place des fagots qui leur permettaient au besoin de préparer à manger sur le lieu de travail. Mais avec le nouvel environnement et l'absence de bois de chauffage, cette option de faire à manger sur place devient plus difficile, obligeant très souvent les paysans à faire venir de leur domicile de la nourriture. Ainsi, la pénibilité du travail qui est liée à la modification de l'environnement et aux nouvelles conditions culturales⁶, fait que plus de la

-

⁶ Les nouvelles conditions culturales demandent plus de temps de travail, assez de désherbage, d'utilisation d'outils et d'intrants de production.

moitié de la population enquêtée préfère les conditions de travail sur l'exploitation agricole, sans le projet d'aménagement hydro-agricole.

2.2. Facteurs explicatifs de la faible implication des populations locales dans le projet d'aménagement hydro-agricole

2.2.1. Niveau d'information et de sensibilisation des populations bénéficiaires Les résultats liés à l'information et à la sensibilisation des populations bénéficiaires avant le démarrage du projet sont présentés dans le tableau 3.

Tableau 3 : Information et sensibilisation des populations bénéficiaires avant le démarrage du projet d'aménagement hydro-agricole

	Valeurs	
Modalités	Effectif	Pourcentage (%)
Pas du tout	21	60
Un peu	5	14,29
Sans opinion	0	0
Assez	0	0
Parfaitement	9	25,71
Total	35	100

Source: Enquête de terrain, Traoré, mars 2022

Le tableau 3 montre que 74,29 % de la population interrogée n'a pas été informée et sensibilisée avant le démarrage du projet d'aménagement hydro-agricole. En d'autres termes, la majorité des trois-quarts des enquêtés n'a pas été informée et sensibilisée avant le démarrage du projet d'aménagement hydro-agricole. C'est dans ce même sens que ces résultats viennent justifier les propos du secrétaire du comité de gestion du projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio : « il n'y a pas eu d'informations et de sensibilisation avant le démarrage du projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio ».

Informer et sensibiliser les bénéficiaires avant le démarrage d'un projet d'aménagement hydro-agricole les aide à adopter des comportements favorables et de bonnes attitudes vis-à-vis de ce projet. Dans la phase d'avant-projet détaillé, l'occasion est donnée aux populations d'agir à temps et de soumettre leurs préoccupations. Dans le cadre du projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio, l'insuffisance d'information et de sensibilisation dès le début du projet et avant la phase d'avant-projet détaillé, n'aide pas à la prise de conscience et à l'évolution des comportements. Cette situation influence le niveau d'implication des bénéficiaires dans le projet d'aménagement hydroagricole.

2.2.2. Faible diffusion des informations appropriées durant les étapes du projet Les résultats relatifs à la diffusion des informations appropriées au cours des phases du projet sont présentés dans le tableau 4.



Tableau 4 : Information des populations bénéficiaires durant les étapes du projet
d'aménagement hydro-agricole

	Valeurs	
Modalités	Effectif	Pourcentage (%)
Pas du tout	23	66
Un peu	6	17,14
Sans opinion	0	0
Assez	0	0
Parfaitement	6	17,14
Total	35	100

Source: Enquête de terrain, Traoré, mars 2022

Le tableau 4 indique que 83,14 % de la population enquêtée, n'a pas reçu les informations appropriées durant toutes les étapes du projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture d'Ouragahio. Ces résultats vont dans le sens des propos du chef de village de Mama qui est plutôt catégorique : « non ». Ajoute ensuite le chef de terre de Mama : « ils ne nous informaient pas et chacun faisait ce qu'il voulait ».

Donner aux populations bénéficiaires, les informations appropriées durant toutes les étapes du projet d'aménagement hydro-agricole, facilite leur participation aux prises de décision. Ce qui n'est pas le cas du projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio. L'absence d'informations conduit à une méfiance de la part des populations bénéficiaires et baisse leur niveau d'implication dans ce projet d'aménagement hydro-agricole.

2.2.3. Faible participation des populations bénéficiaires aux prises de décision Les résultats de la participation des populations bénéficiaires aux prises de décision sont illustrés à la figure 5.

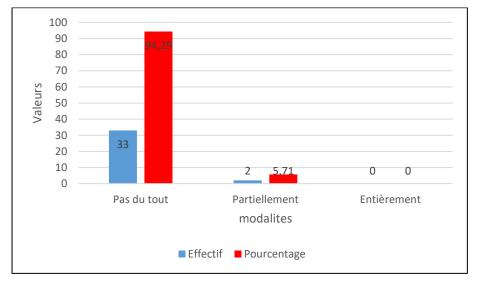


Figure 5 : Participation des populations bénéficiaires aux prises de décision Source: Enquête de terrain, Traoré, mars 2022

La figure 5 montre que 94,29 % de la population enquêtée, n'a pas participé de manière effective à toutes les étapes de la prise de décision du projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio. Aucune personne n'a pas participé de manière effective à toutes les étapes de la prise de décisions du projet. Ce résultat vient corroborer les propos du chef de terre du village de Mama lorsqu' il affirme: « les populations bénéficiaires n'ont pas été associées aux prises de décisions. Ils ont été abandonnés ; on ne les consultait pas ».

Faire participer de manière effective les populations bénéficiaires à toutes les étapes de la prise de décisions du projet d'aménagement hydro-agricole, en plus de recueillir différents points de vue et d'améliorer l'adhésion aux objectifs du projet, permet de réduire les remises en cause, les contestations et favorise le partage des responsabilités. Or, dans le projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio, les bénéficiaires ont été exclus dans les étapes de la prise de décision. Pour des décisions majeures qui concernaient ces bénéficiaires, il était judicieux de chercher leur adhésion et d'obtenir leur consentement.

En somme, les résultats montrent la faible implication des bénéficiaires dans le projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio. Cette faible implication des populations s'explique par le faible niveau d'information et de sensibilisation avant le démarrage du projet, l'absence d'informations appropriées durant toutes les étapes du projet et la participation non effective des bénéficiaires à toutes les étapes de la prise de décision ; confirmant ainsi l'hypothèse émise.

3. Discussion

Plusieurs auteurs abordent l'implication des populations locales dans les projets d'aménagement hydro-agricole. Selon A. Mendy (2014, p. 120) dans les vallées de la Néma et de Médina Djikoye au Sénégal, l'implication favorise l'appropriation du projet par les populations bénéficiaires et les responsabilise dans l'autogestion. Aussi, d'après D. Sene (2017, p. 66), dans le Delta du fleuve Sénégal, le développement agricole est d'abord l'affaire des paysans qui doivent décider d'eux-mêmes, dans un cadre organisationnel et juridique. Or dans la Sous-préfecture de Ouragahio, de l'avis de la grande majorité de la population enquêtée, le comité en charge de la gestion de l'aménagement hydro-agricole n'a pas fonctionné. Ce résultat cadre avec celui de Z. Kadiri, M. Kuper et M. Errahj (2011, p. 79), au Moyen Sebou au Maroc, qui a montré que des Associations des Usagers des Eaux Agricoles (AUEA) sont créées souvent, mais sans existence ni action réelle. F. Bazin (2016, p. 3) note aussi que les institutions publiques, ne soutiennent pas suffisamment les coopératives agricoles et les organisations paysannes, dont elles avaient pourtant appelé de leurs vœux la mise en place. Par ailleurs, dans la Sous-préfecture de Ouragahio, les bénéficiaires ne se sont pas appropriés le projet d'aménagement hydro-agricole. Cette situation est similaire à celle décrite par A. Mendy (2014, p. 115) dans les vallées de la Néma et de Médina Djikoye au Sénégal. En effet, selon l'auteur, les populations bénéficiaires ne se sont pas appropriées les projets d'aménagement hydro-agricole mis en œuvre par l'État du Sénégal et ses partenaires au développement. Tous ces projets ont été abandonnés. Pourtant, l'étude de S. Berton (1987, p. 152-153) avait souligné que les villageois s'approprient un aménagement hydro-agricole que s'il est conforme à leurs objectifs et à leurs stratégies de mise en œuvre. Aussi, que cet aménagement soit élaboré avec leur participation et adapté à leur environnement socioéconomique et agroécologique. L. Bortoli et G. Sournia (1991, p. 13), mentionnent également que dans la partie sèche de l'Afrique de l'Ouest, les paysans arrivent à gérer les petits aménagements hydro-agricoles qui sont adaptés à leurs modes de culture. On remarque cependant, dans le périmètre agricole de notre zone d'étude, que les bénéficiaires préfèrent leur situation initiale sans intervention.



S'agissant des facteurs explicatifs de la faible implication des populations locales dans le projet d'aménagement hydro-agricole, les trois-quarts des enquêtés n'ont pas été informés et sensibilisés avant le démarrage du projet d'aménagement hydro-agricole de la Souspréfecture de Ouragahio. Les activités d'informations et de sensibilisations qui sont utiles à l'étape de diagnostic ne se sont pas correctement déroulées au vu des résultats. L'insuffisance d'information et de sensibilisation inhibe la prise de conscience, l'évolution des comportements et à la déresponsabilisation des bénéficiaires. D'après S. Berton (1987, p. 153-154), à la suite d'une étude faite en Afrique de l'Ouest, mentionne que la majorité des aménagements hydro-agricoles est conçue sans diagnostic préalable de l'environnement socio-économique et agroécologique. Aussi, selon F. Gadelle (2001, p. 1), dans son étude sur l'avenir de l'irrigation en Afrique de l'Ouest, les échecs des politiques d'irrigation dans les grands aménagements hydro-agricoles sont dus en majorité par la déresponsabilisation des agriculteurs. Par ailleurs, le manque de diffusion d'informations appropriées durant les étapes du projet est un facteur qui explique la faible adhésion des populations. Dans le Delta du fleuve Sénégal, D. Sene (2017, p. 65) indique que les succès des projets de développement rural sont dus en grande partie grâce à l'implication effective des populations bénéficiaires dans les différentes étapes de ces projets. Or dans la Sous-préfecture de Ouragahio, plus des quatre cinquièmes des enquêtés n'ont pas reçu les informations appropriées durant toutes les étapes du projet. Ces résultats s'alignent parfaitement sur ceux de Z. Kadiri, M. Kuper et M. Errahi (2011, p. 83), qui notent dans les projets d'aménagement hydro-agricole d'initiatives publiques que le savoir technique repose sur le monopole de l'ingénierie de l'État. Selon ces auteurs, entre la mise sur l'agenda et la mise en œuvre, le flux d'informations est vertical. Dans ce contexte de projet étatique, l'information vient d'en haut et non d'en bas, son flux en sens inverse est faible et ne concerne que les autorités traditionnelles ayant signé l'adhésion au projet. En ce qui concerne les prises de décisions, la quasi-totalité des enquêtés n'ont pas participé de manière effective à toutes les étapes de la prise de décisions du projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio. Selon J.N. Salomon (2006, p. 32) dans le Bassin du Sénégal, une non-participation paysanne a une influence négative sur les performances des projets d'aménagement hydro-agricoles.

Conclusion

Le projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio a été mis en œuvre par la Côte d'Ivoire et la Banque Islamique de développement dans le cadre de l'exécution de la première phase du programme d'aménagement hydro-agricole des Régions du Haut-Sassandra et du Fromager (PAHAHSF-I). L'un des objectifs majeurs de ce projet est d'améliorer les conditions de vie de ses populations bénéficiaires. En dépit des efforts consentis par ces deux bailleurs pour l'exécution de ce projet, les populations locales de la Sous-préfecture de Ouragahio ne se sont pas approprié ce projet d'aménagement hydroagricole.

Les résultats de cette étude confirment la non-appropriation du projet par ses populations bénéficiaires qui préfèrent leur situation initiale, à savoir la situation sans intervention. Ne pas être informé et sensibilisé avant le démarrage du projet, ne pas recevoir les informations appropriées durant toutes les étapes du projet, et ne pas participer de manière effective à toutes les étapes de la prise de décision sont les facteurs explicatifs de la faible implication des bénéficiaires dans le projet d'aménagement hydro-agricole de la Sous-préfecture de Ouragahio.

Pour que les bénéficiaires s'impliquent effectivement dans le projet d'aménagement hydro-agricole, il est crucial de les informer et les sensibiliser avant le démarrage du projet, et de donner les informations appropriées durant toutes les étapes du projet. Aussi, il convient de les associer activement à toutes les étapes de la prise de décision.

Références bibliographiques

- BAZIN Frédéric, 2016, « Financer la riziculture familiale pour améliorer la performance des grands barrages » in Global Water Initiative Afrique de l'Ouest, note politique, février 2016, pp.1-4, https://pubs.iied.org/sites/default/files/pdfs/migrate/G04015.pdf, consulté le 1er septembre 2022.
- BERTON Sylvain, 1987, « Petits ouvrages d'aménagement de bas-fonds en Afrique de l'Ouest : réussir avec quels outils ? » in Collection Documents Systèmes agraires. Aménagements hydro-agricoles et systèmes de production, n° 6, Actes du IIIè séminaire Montpellier 16-19 décembre 1986, pp.151-156: https://agritrop.cirad.fr/459568/, consulté le 16 juillet 2022.
- BORTOLI Louis et SOURNIA Gérard, 1993, « Les mirages de l'irrigation et le sousdéveloppement : cas de l'Afrique sèche de l'ouest », in Eau et aménagement dans les régions inter-tropicales, Pierre VENNETIER (dir.), Bordeaux, éditions Pu de bordeaux, coll. « Espaces tropicaux », p.13.
- GADELLE François, 2001, L'avenir de l'irrigation en Afrique de l'Ouest [en ligne], Contribution au Séminaire "Systèmes irrigués en Afrique de l'Ouest et du Centre" et Assemblée générale de l'ARID, avril 2001, pp. 1-11, http://www.interreseaux.org/IMG/pdf/gadelle_version_longue.pdf, consulté le 29 novembre 2020.
- KADIRI Zakaria, KUPER Marcel et ERRAHJ Mostafa, 2022, « Projet d'aménagement et développement territorial : le cas du périmètre irrigué du Moyen Sebou au Maroc » in Pôle Sud, 2011/2 n°35, p. 77-96, https://www.cairn.info/revue-pole-sud-2011-2-page-77.htm, consulté le 16 juillet 2022.
- MENDY Anastasie, 2014, « Les aménagements hydro-agricoles des vallées de la Néma et de Médina Djikoye comme stratégies d'adaptation aux changements climatiques : espoirs et vulnérabilités du socio-hydrosystème », Revue Éthique et Économique, vol. 11, n°1, pp. 110-112, http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers14-05/010061611.pdf, consulté le 29 novembre 2020.
- SALOMON Jean-Noël, 2006, « Les dangers de l'irrigation » in Revue Annales des Mines, N° 42, Avril 2006, pp. 20-32, Disponible sur http://annales.org/site/re/2006/re42/Salomon.pdf, consulté le 29 novembre 2020.
- SENE Dominique, 2017, « Partenariat, participation paysanne et développement de la filière hydro-agricole : l'expérience de pont-gendarme dans le delta du fleuve Sénégal » in Sciences participatives et gouvernance des patrimoines et territoires des deltas. Actes du colloque international du laboratoire mixte international Pateo, du 11 au 14 mai 2016 à l'université Gaston Berger de Saint Louis du Sénégal, Marie-Christine CORMIER-SALEM, Luc DESCROIX et Mouhamadou Mawloud DIAKHATE (éditeurs scientifiques), Paris, l'Harmattan, pp. 63-67.
- SIDIO Serge-Roland, N'GUESSAN Koffi, ABROU N'gouan Emmanuel Joël et KOUADIO Venance-pâques G., 2020, « Plantes employées en médecine traditionnelle contre la pathologie hémorroïdaire par les Bété de la sous-préfecture de Ouragahio, département de Gagnoa (Côte d'Ivoire) » in Journal of Applied Biosciences, Maina Mwangi (dir.), Kenya, 2020, vol. 150, p. 15405-15406, https://www.m.elewa.org/Journals/wp-content/uploads/2020/06/2.Sidio_-6.pdf, consulté le 26 janvier 2022.
- UNITÉ D'EXÉCUTION DU PAHAHSF, 2015, « Projet d'aménagement hydro-agricole dans les régions du Haut Sassandra et du Fromager- Phase I. Rapport de fin de projet mars 2006 à juin 2015 » in ONDR. Projet d'aménagements hydro-agricoles dans les régions du haut Sassandra et du fromager- phase I-, Abidjan, pp.1-22.